

## *Près de 110 M \$ d'investissements*

### **Des solutions pour minimiser les impacts de la congestion**

**Montréal, 25 août 2011** – Le ministre des Transports, M. Sam Hamad, a annoncé aujourd'hui des mesures représentant un investissement gouvernemental de quelque 110 M \$ pour atténuer la congestion routière dans la région de métropolitaine de Montréal. La plupart de ces mesures seront mises de l'avant dès la rentrée au début septembre.

Le ministre en a fait l'annonce aujourd'hui en compagnie de la mairesse de Longueuil, M<sup>me</sup> Caroline St-Hilaire, du vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Richard Deschamps, du président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport, M. Joël Gauthier, et du président de la Société de transport de Montréal, M. Michel Labrecque.

Principalement, le plan d'atténuation touche trois axes d'intervention

- Une bonification des services en transport collectif
- Des aménagements dans la réalisation des travaux routiers
- Une communication accrue avec les usagers de la route

«Le gouvernement et ses partenaires se sont mobilisés pour trouver des solutions afin de diminuer les impacts de la congestion. Soyons clairs, nous n'avons pas la prétention d'endiguer la congestion. Par contre, nous voulons l'atténuer dans un contexte où les travaux routiers se multiplient et à un moment de l'année où le réseau est extrêmement sollicité. Aujourd'hui, nous mettons en place un train de mesures, dont la plupart se déploieront à très court terme et permettront aux usagers de mieux planifier leurs déplacements, d'être mieux renseignés lorsqu'ils sont sur la route et de favoriser l'utilisation du transport collectif », a déclaré M. Hamad.

### **Des mesures en transport collectif**

Le ministre a dévoilé les mesures en transport collectif qui entreront en vigueur graduellement. Ces mesures, d'une valeur totale d'environ 100 M\$, visent à inciter les usagers de la route à se tourner vers le transport en commun ou le covoiturage pour leurs déplacements. Il s'agit d'incitatifs tels que des gratuités allouées sous certaines conditions, l'achat de nouveaux autobus, l'ajout de voies réservées au transport collectif, l'amélioration de l'accessibilité au métro, ou encore l'addition de places dans les réseaux d'autobus et certaines lignes de trains de banlieue, de même que de places de stationnement à certains terminus ou gares.

« Les mesures annoncées en transport collectif permettront de minimiser les impacts de la congestion de toute la région métropolitaine. À court terme, des initiatives comme l'ouverture de l'estacade du pont Champlain, la création de voies réservées ainsi que la bonification de l'offre de service du transport par autobus, métro et train faciliteront la fluidité de la circulation et permettront de mieux desservir la population métropolitaine, notamment celle de la grande Rive-Sud. À moyen et long terme, la mise en place d'infrastructures permanentes de transport en commun est également prévue pour amoindrir la congestion au cours des prochaines années. Nous devons tous contribuer à diminuer les impacts de la congestion et le transport collectif est un excellent moyen d'y arriver », a indiqué M<sup>me</sup> St-Hilaire.

D'ailleurs, les entreprises sont également invitées à emboîter le pas, notamment en sensibilisant leurs employés à ces options, en offrant à leurs employés un programme de jumelage et des places de stationnement gratuites pour les covoitureurs et, même, en bonifiant les mesures incitatives mises de l'avant par le Ministère et les organismes de transport en commun.

### **Davantage de souplesse dans la réalisation des travaux**

M. Hamad a aussi annoncé une plus grande coordination entre les donneurs d'ouvrage afin de reporter, devancer ou ajuster le calendrier des travaux de certains chantiers sous la responsabilité du Ministère. De son côté, la Ville de Montréal, comme elle l'avait annoncé la semaine dernière, modifiera l'échéancier de certains de ses chantiers. « Au cours de l'été, la Ville a travaillé en étroite collaboration avec le MTQ et l'ensemble des partenaires pour mettre en place des mesures très concrètes à court terme pour faciliter la fluidité de la circulation. Nous avons déjà identifié les zones de travaux qui feront l'objet d'un report. De plus, nous précéderons à la synchronisation des feux de circulation sur certains axes afin d'assurer la progression du trafic et nous bonifierons l'information aux citoyens », a souligné M. Deschamps.

Par ailleurs, le Ministère triple la quantité de panneaux à messages variables permanents installés à des endroits stratégiques du réseau et il a déjà augmenté considérablement le nombre de panneaux à messages variables mobiles. Il ajoutera également des caméras de surveillance du réseau, principalement à l'extérieur de l'île de Montréal. Une attention particulière sera apportée à la signalisation pour l'améliorer si nécessaire. Une vérification quotidienne des chemins de détours sera effectuée, afin de corriger rapidement les déficiences, et les artères importantes seront priorisées dans le cadre de l'optimisation de la gestion dynamique des feux de circulation sur le territoire de la Ville de Montréal.

### **Radio dédiée et un 511 bonifié**

Enfin, le Ministère renforce la communication avec les usagers de la route. Sur le web, la salle de presse du site du Ministère présentera les mesures mises en place, notamment les nouvelles offres de service en transport collectif développées en partenariat avec les sociétés de transports. Le site Québec 511 sera lui aussi bonifié avec l'ajout d'une section intitulée Mobilité Montréal, qui offrira une mise à jour des entraves à la circulation, et dans certains cas particuliers, des itinéraires de rechange. De nouveaux mécanismes d'échanges soutenus avec les chroniqueurs de la circulation seront mis en place, et une nouvelle station, dédiée à l'état de la circulation en temps réel, verra le jour avec la participation d'un partenaire privé. Finalement, dès le 2 septembre, une campagne de communication appuiera toutes ces initiatives en invitant la population à profiter des mesures mises en place et les employeurs à poser des gestes concrets pour favoriser la mobilité de leurs employés.

« Voilà des mesures immédiates, ciblées, et concertées pour répondre à un contexte exceptionnel. Nous voulons créer, d'une part, un environnement incitatif pour faciliter la migration des citoyens vers le transport collectif et, d'autre part, accroître l'information aux usagers. À moyen et long terme, le gouvernement maintiendra les canaux de communication avec ses partenaires pour poursuivre le plan de redressement du réseau routier et travailler à la réalisation de grands projets en transport collectif », a conclu le ministre Hamad.

– 30 –

**Sources :**

Harold Fortin  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Transports et ministre  
responsable de la région de la Capitale-Nationale  
Tél. : 418 643-6980

Catherine Bérubé  
Attachée de presse  
Cabinet de la mairesse de Longueuil  
Tél. 514-240-5499

Martine Painchaud  
Attachée de presse  
Cabinet du maire et du comité exécutif  
Tél. 514 794-1245